

- 1. A quoi sert le luminaire installé sur le pupitre MAP2 ?
- 2. Quels sont les délais d'intervention de la société Heripret ?
Y a-t'il des sanctions financières sur la non-disponibilité des équipements dont ils ont la charge ?
- 3. Quelle société s'occupe des espaces verts ?
- 4. Serait-il possible de faire un rappel auprès de la mairie en prévision de la future brocante installée dans notre rue ?
Peut-on envisager un laissez-passer visant à faciliter l'arrivée et la sortie des équipes travaillant ce jour-là ?
- 5. Comment est organisé le balayage des remorques de camions au désencrage ?
- 6. Quand pourra-t-on avoir au laboratoire des cryptiques aspect utilisables et en adéquation avec la réalité de la production ?
- 7. Demande de remplacement de l'étuve pour les tests H% et Cobb.

➤ Commentaires PV précédent :

- pour le groupe de travail polyvalences F5, nous précisons notre demande d'intégrer des personnes du régime F5 non élues.
 - Pour les odeurs dans les vestiaires : nous demandons où en sont les investigations promises. La Direction nous répond que le service sécurité a nettoyé les canalisations, et que pour l'instant tout semble OK. Nous précisons que ce phénomène intervient lors des épisodes de grosse chaleur. La Direction répond que si les odeurs réapparaissent, il ne faut pas attendre les réunions de DP et qu'il faut informer au plus vite Yves Bodart.
 - Porte réfectoire MAP4/6 : nous demandons où en sont les investigations promises. La Direction nous répond que Yves Bodart a lancé un devis en englobant la porte bureau contremaîtres et 2 portes au rez-de-chaussée (5300€). Nous demandons à ce que la priorité soit donnée au réfectoire MAP4/6 en déplorant déjà plus d'un an d'attente.
- 1 .La Direction nous demande de préciser la question. Nous expliquons qu'à l'heure actuelle, le voyant s'allume en même temps que la sonnerie du klaxon ; nous avons demandé à l'époque que le témoin s'allume lorsque le klaxon est activé. La Direction répond qu'il s'agit d'une erreur de câblage : 2 fils sont à inverser, cela sera fait dans les plus brefs délais.
- 2. Le contrat Heripret prévoit 2h de déplacement avant intervention ; cependant aucune pénalité financière n'est prévue pour le dédommagement en cas d'arrêt machines. Nous sommes cependant contraints de travailler avec cette société qui est la seule à monter des astreintes. La Direction précise

toutefois qu'en cas de soucis majeur elle se réserve la possibilité de résoudre le problème via nos astreintes.

- 3. Acti-paysage s'occupe des espaces verts. Nous soulevons le problème récurrent de projection de graviers et de tontes sur les voitures ; Nous demandons à ce que les employés soient alertés de leur passage afin de ne pas garer leurs voitures sur les emplacements concernés. La Direction précise que pour le moment elle n'est pas informée de leurs dates de passages ; elle soulèvera le problème auprès d'Acti-paysage.
- 4. La mairie a envoyé un courrier stipulant que les parkings Bourdon et stade de foot seront réservés à nos employés ; l'accès y sera gardé. Une communication est prévue dans la future fiche de paye.
- 5. Nous informons La Direction qu'une dérive est constatée sur le lieu de balayage (les chauffeurs ne se rendent majoritairement plus dans la zone réservée à cet effet) et que le personnel de préparation note une disparition récurrente des balais. La Direction répond que Caroline Zaplet va faire un rappel auprès des transporteurs afin qu'ils respectent la zone prévue.
- 6. La Direction s'étonne car Florent Maisch a indiqué un changement des cryptiques il y a 3 semaines. Nous démentons, avec l'appui d'un élu Fo. Nous précisons que cette requête a pour but de mettre en adéquation les exigences qualités et la réalité de la production. Nous demandons également à nouveau si la taille des cryptiques peut être augmentée et s'ils peuvent être protégés (sous plastique par exemple). Stéphane Vigreux a validé notre demande et va veiller à ce que soit réalisé.

- 7. L'étuve en question est provisoirement remplacée par celle des laborantins de jour en attendant l'achat d'une nouvelle. Nous demandons que celle-ci soit prévue à 3 étages, qu'elle soit un peu plus petite que la précédente et qu'elle ait une fermeture par aimant et non pas par la poignée. Nous précisons que cette question a été vue avec Florent Maisch et qu'il s'agit ici d'appuyer sa demande d'achat.
- Divers :
 - Nous demandons pourquoi aucune personne de la maintenance postée sur l'arrêt MAP4. La Direction répond qu'elle a souhaité garder sa maintenance dans le système d'astreinte (pour plus de détail, lire de débriefing arrêt MAP4 sur intranet)
 - Entretiens individuels : nous soulevons le caractère indiscret de certaines questions, notamment celles relevant de la vie personnelle à l'extérieure de l'entreprise. Nous en demandons la suppression. La Direction précise qu'aucune réponse n'est obligatoire ; l'entretien lui-même peut être refusé par le salarié. Nous demandons à ce que ceci soit énoncé clairement.
 - Organisation du chargement lors des absences pour Nantes de Valérie Caron : Benoit Calais prend la charge du service et Jérôme Dufour vient en renfort. La Direction précise que ces absences vont se raréfier rapidement.
 - Sécheur 2 : nous demandons si la nomination est enfin effective. La Direction s'engage à fournir la réponse dans la première semaine de juillet.